

but d'en retirer un profit et (2) tout ce qui cause la pollution de l'air, du sol ou de l'eau. J'espère que nous avons maintenant renoncé à cette mentalité négative qui a nui à l'aménagement du parc.

Le 11 mars, comme en fait foi la page 6458 du hansard, le ministre m'a dit à la Chambre que le gouvernement fédéral en était venu à une entente avec le premier ministre de Terre-Neuve et qu'on allait procéder à l'établissement d'un parc à Bonne-Baie. Il y a de cela trois mois, monsieur l'Orateur, et il n'y a pas d'entente. Grâce au nouveau ministère de l'Expansion économique régionale, qui travaille de concert avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, nous disposons des rouages voulus pour transformer une région sous-développée, dépourvue de ressources et où le chômage est élevé, en une des régions les plus prospères de Terre-Neuve, sinon du pays tout entier, qui contribuerait pour beaucoup à stimuler la croissance économique dans l'ouest de Terre-Neuve.

Le ministre suppléant de l'Expansion économique régionale a dit:

Ce qu'il nous faut faire c'est de trouver les endroits clés qui, dans cette région en particulier, peuvent servir à faire démarrer un processus différent, à stimuler la croissance qui pourrait activer d'autres facteurs de croissance. Il nous faut une interaction des forces pour le mouvement au lieu du marasme.

Voici ce que je demande au ministre par votre entremise, monsieur l'Orateur: Qu'attendons-nous? Qui entrave le progrès? Les citoyens de l'Ouest de Terre-Neuve se sont formés en associations responsables qui s'engagent à développer la province. Chaque citoyen de l'Ouest de Terre-Neuve reconnaît l'importance d'un parc national à Bonne Baie. Je sais que le gouvernement fédéral et le ministre veulent procéder à l'aménagement. Le ministre peut-il nous dire sincèrement et objectivement ce que nous pouvons faire pour lever les obstacles qui sont manifestes et nous attaquer à la tâche dans l'intérêt de Terre-Neuve et du Canada? Je le supplie de le faire.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je voudrais remercier le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall) pour ses observations. Je dois lui signaler que pendant l'été de 1965, le gouvernement fédéral et celui de Terre-Neuve ont entrepris de concert une étude en vue de la création d'un second parc national à Terre-Neuve. Depuis, nous avons entamé l'étude du terrain.

J'avoue que ce sera un grand parc national. Je n'ai pas encore visité la région, mais j'espère le faire bientôt. J'ai vu de nombreuses photos de Bonne Baie et je reconnais avec le député qu'on y voit les plus beaux paysages que nous ayons au Canada. C'est peut-être l'un des coins les plus pittoresques dans l'Est du Canada. Il fera pendant de façon admirable au parc national de Forillon.

Quant au problème de l'extraction minière dans le parc, c'est là une des objections qu'on a soulevées en décembre 1968 lorsque le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous a signalé la présence possible de gisements ici. Par la suite, je me suis mis en rapport avec le premier ministre de Terre-Neuve et nous avons conclu une entente qui permettra à mon ministère de poursuivre les travaux commencés l'an dernier. Cet été, mes employés continueront les travaux de surface afin d'avancer la création d'un second parc national à Terre-Neuve.

● (10.20 p.m.)

J'entrevois, avec assez d'optimisme, que dans quelques années nous aurons un second parc national à Terre-Neuve. Chaque Canadien qui aura l'occasion de visiter cette province constatera que le gouvernement fédéral a toujours été à l'avant-garde de l'expansion du tourisme et qu'il a mis en relief les plus belles caractéristiques de Terre-Neuve en aménageant quelques excellents parcs nationaux dans cette province.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 25.)